LICENCE D'UTILISATION DU LOGICIEL ASTUS®

EN TÉLÉCHARGEANT LE LOGICIEL ASTUS OU EN VISITANT OU UTILISANT LES PAGES DU SITE INTERNET, VOUS VOUS ENGAGEZ À ÊTRE LIÉ JURIDIQUEMENT PAR LES CONDITIONS DE LA PRÉSENTE CONVENTION. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CES CONDITIONS, NE TÉLÉCHARGEZ PAS LE LOGICIEL ASTUS® ET N'UTILISEZ PAS LE SITE INTERNET.

LA PRÉSENTE LICENCE COMPLÈTE LA GARANTIE LIMITÉE DE DEUX (2) ANS FOURNIE AVEC LE PRODUIT, LEQUEL EST ASSUJETTI À LA PRÉSENTE GARANTIE QUI N'ÉTEND PAS MAIS PEUT, POUR LE LOGICIEL, LIMITER DAVANTAGE CETTE GARANTIE LIMITÉE.

1. UTILISATION AUTORISÉE. ETL Électronique (aussi indiqué ETL dans ce document) vous concède par la présente un droit personnel, incessible et non exclusif d'utiliser les produits logiciels Astus® et tous les programmes futurs mis à jour ou à niveau qui vous sont fournis par Astus® (le « logiciel ») ainsi que tous les documents connexes fournis, uniquement en vue de vos propres besoins commerciaux ou personnels internes et uniquement sur cet ordinateur.

2. RESTRICTIONS APPLICABLES À L'UTILISATION. Vous vous engagez à ne pas : a) copier le logiciel, à l'exception d'une copie uniquement à des fins de sauvegarde, b) copier l'un quelconque des documents écrits à quelque fin que ce soit, c) céder la présente convention ou céder, louer ou exporter le logiciel à un tiers ou accorder une sous-licence à un tiers à moins d'une autorisation écrite émanant d'ETL Électronique, d) installer le logiciel sur un réseau ou l'utiliser autrement sur plus d'un système informatique en même temps, e) pratiquer l'ingénierie inverse du logiciel, f) utiliser le logiciel sauf de la manière autorisée aux présentes, et g) permettre à des tiers d'utiliser le logiciel de quelque manière que ce soit qui constituerait une violation de la présente convention.

3. PROPRIÉTÉ ET DROIT D'AUTEUR. ETL Électronique est le propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle à l'égard du logiciel, des documents écrits connexes, des logos, des noms et autres documents de soutien fournis. Aucun titre à l'égard de la propriété intellectuelle du logiciel, de la documentation, du support magnétique ou électronique ou d'un autre document fourni ne vous est cédé par la présente convention.

4. GARANTIE LIMITÉE. LE LOGICIEL ET LES DOCUMENTS CONNEXES SONT FOURNIS « TELS QUELS » SANS GARANTIE NI CONDITION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, NOTAMMENT LES GARANTIES LÉGALES, CONTRACTUELLES OU IMPLICITES OU LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. ETL ELECTRONIQUE NE GARANTIT PAS QUE LE LOGICIEL SATISFASSE AUX BESOINS OU QUE SON FONCTIONNEMENT SOIT EXEMPT D'ERREURS.

5. LIMITATION. La garantie limitée renferme l'entière responsabilité d'ETL Électronique et votre recours exclusif.

6. RÉSILIATION. La présente convention demeure en vigueur jusqu'à sa résiliation. Vous pouvez résilier la présente convention en tout temps en détruisant toutes les copies du logiciel Astus® et des documents connexes. ETL Électronique peut résilier la présente licence sans vous aviser si vous ne vous conformez pas à l'une de ses conditions. Toute résiliation semblable de la part s'ajoute aux droits et recours qui peuvent être disponibles, y compris l'injonction et tous les autres recours prévus par la loi, et se fait sous toute réserve de ces droits et recours. Dès la résiliation, vous devez sans délai a) cesser d'utiliser le logiciel, b) retourner à ETL Électronique ou détruire le logiciel et tous les documents connexes sur tous les supports, et c) dans les cinq (5) jours qui suivent, fournir à ETL Électronique une confirmation écrite que vous vous êtes conformé à ce qui précède. Les stipulations des clauses 2, 3, 4 et 6 des présentes sont maintenues après la résiliation de la présente convention.

7. RÉSEAU. Le Client convient de façon expresse est en accord avec le fait qu'il ou elle n'a aucune relation contractuelle de quelque nature avec l'opérateur de réseau fournissant les services sans fil de transmission de données à ETL Électronique et que le Client ne bénéficie pas à titre de tiers bénéficiaire de toute entente survenue entre ETL Électronique et l'opérateur de réseau. Au surplus, le Client convient de façon expresse et est en accord avec le fait que l'opérateur de réseau ne fait aucune représentation ni ne donne aucune garantie de quelque nature et n'a aucune responsabilité légalement ou en équité ou toute autre responsabilité de quelque nature que ce soit envers le Client, quelle que soit la forme d'action, pour bris de contrat, garantie, négligence, responsabilité délictuelle ou autrement.

8. DIVERS. La présente convention est assujettie au choix de la loi applicable et de compétence que renferme la garantie limitée.

ETL Électronique Ltée.
2396 rue de la Province
Longueuil (Québec) J4G 1G1
CANADA